

La grande lessive.

Si le petit linge était lavé tous les huit ou quinze jours, il était fait deux grosses lessives par an, l'une à la fin de l'hiver et l'autre après les gros travaux des moissons.

Ces grandes lessives duraient généralement trois jours. Il fallait tout d'abord trier les cendres de bois collectées durant tout l'hiver et qui servaient de savon. Les cendres de chêne, de frêne et de charmes étaient les meilleures, composant la charrée ou « *ludu tan* ». On les tamisait très finement afin d'en éliminer tous débris de bois charbonneux qui auraient pu salir le linge.

La veille de la lessive, les linges étaient mis à tremper dans de l'eau tiède afin d'en faire décoller la crasse ; une eau trop chaude aurait cuit la saleté et il aurait été ensuite impossible de l'enlever.

Le travail pénible a lieu le lendemain dans la buanderie, la « *maison à buée, an Ty Koué* ». Le cuvier ou « *baille à buée* » qui consiste souvent en une barrique effoncée, est bien en place sur son « *auge à buée* ou *dalle à buée* » près du foyer où brûle un bon feu afin de chauffer de l'eau de la chaudière.

Un « *drap à lessiver* » garnit entièrement la baille dans laquelle on dispose en couches successives les différents éléments à laver en prenant bien soin de disposer au fond les pièces les moins sales. Après une première couche de linges, draps, chemises... on la saupoudrait de cendres de bois « *ludu tan* ». Cendres qui étaient gorgées de potasse et que l'on arrosait d'eau chaude ; puis on disposait une nouvelle couche de linges. Et ainsi de suite jusqu'à la limite permise par la baille. Restait à rabattre sur le tout, les bords du « *drap à lessiver* » et à tasser d'une lourde pierre.



« *Baille à buée* » et sa dalle.



Auge à buée du presbytère.

Une autre façon de procéder, était d'empiler dans la « *baille à buée* » tout le linge, puis de le recouvrir du charrier, cette grosse toile débordant sur les côtés sur laquelle on étale le « *ludu tan* ». Toile qui est ensuite repliée pour retenir les cendres.

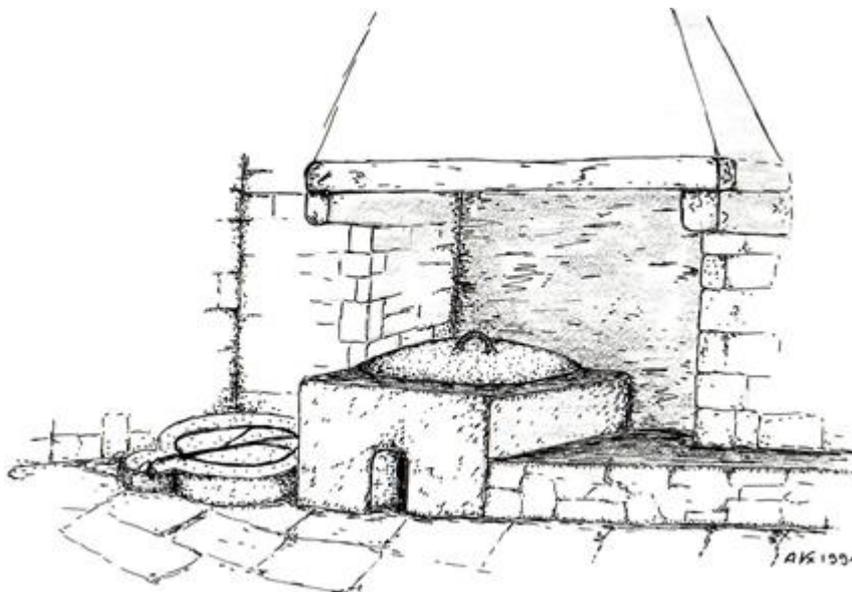
Près du foyer, une bonne réserve de bois est nécessaire, car le travail va durer. L'eau chaude mais non brûlante, est puisée régulièrement dans la chaudière et versée sur le dessus de la « *baille à buée* » bien remplie de linges. L'eau imbibe les cendres, dissout les sels actifs et traverse toutes les couches de linges.

Cette eau chaude, versée sur le dessus et qui avait traversé les différentes couches de linges et de cendre, était ensuite récupérée par le bec verseur de la « *dalle à buée* » dans un seau ou baquet. Elle faisait plusieurs passages successifs dans la baille. Peu à peu l'eau et la cendre faisaient leur travail. Vers la fin, c'est de l'eau presque bouillante qui est versée sur le linge.

L'eau sale riche en potasse, résultant des divers passages sur les cendres de bois était conservée, constituant un engrais appelé « *ar scoag* », recherché des maraîchers.

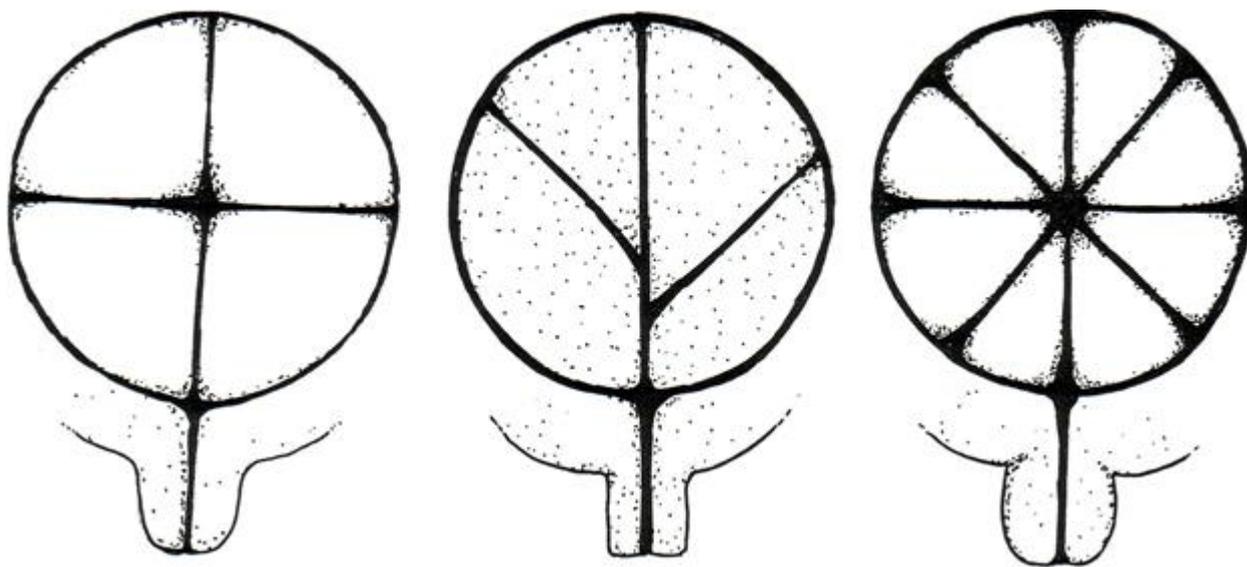
Le lendemain, le linge sorti de la « *baille à buée* », partait pour le lavoir, afin de subir un rinçage à la brosse et au battoir. Après rinçage on procédait au séchage et blanchiment des linges et des draps, bien étalés au soleil sur l'herbe du placître.

Ce procédé était également utilisé pour le blanchiment du fil de lin ainsi que du chanvre.



Le foyer de la « *maison à buée* » du moulin de Trémébrit en POULDERGAT.

Les inventaires après décès sont d'une très grande utilité pour retrouver et localiser ces ancêtres de la machine à laver. Différents termes ou appellations permettent d'y penser : « *fût à buée* », « *fût de pierre servant à faire la buée* », « *baillot à buée* », « *baille à buée et son escabeau* », « *baillot à buée et sa dalle* », « *auge à buée* », « *barrique effoncée* », « *barrique effoncée contenant de la cendre* », « *drap à lessiver* », « *drap à buée* »...



Différents modèles de « dalles à buée ».

Dr KERVAREC A.

Quelques dalles à buée repérées dans le Cap-Sizun



Lezurec, Primelin



Kergaradec, Cléden



Mescran, Cléden



Trogor, Plogoff



Kergadou, Esquibien



Custrein, Esquibien



Le Merdy, Beuzec-Cap-Sizun